

Ayant examiné le rapport présenté par le sous-comité chargé d'étudier le rapport annuel du Directeur régional,

FELICITE le Directeur régional pour l'excellent travail accompli pendant l'année et pour le genre et la portée des nombreuses activités en cours dans toute la Région;

ACCEPTE le rapport tel qu'il est présenté;³

PROPOSE que le Directeur régional, au cours de l'année à venir, examine la possibilité, dans le cadre des programmes d'enseignement et de formation professionnelle, de :

- 1) encourager l'octroi de bourses d'études faites dans la Région du Pacifique occidental et de réduire dans la mesure du possible le nombre des bourses qui comportent des études et des voyages dans des pays lointains;

2) diriger les boursiers, pour autant qu'ils y trouvent les cours voulus, vers des institutions qui sont dans la Région et qui bénéficient de l'assistance de l'Organisation;

PROPOSE que, dans l'avenir, le rapport annuel du Directeur régional soit établi pour la période allant du 1^{er} août au 31 juillet de l'année suivante.

Septembre 1953, 4, 4

3

Document non publié WP/RC4/2.